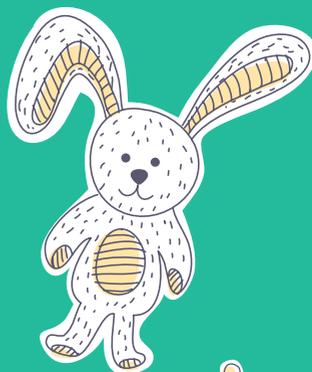
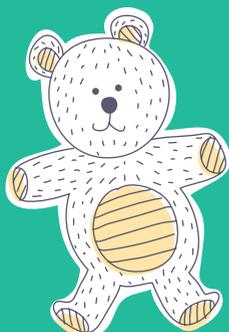




**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne



MÉMO DE LA PETITE ENFANCE



DIRECTION DE LA FAMILLE ET DU JUMELAGE 01 45 18 82 78

www.ville-saint-maurice.com    YouTube

Illustrations et réalisation : L. Lacour / Communication de Saint-Maurice – Imp : Ville de Saint-Maurice.

LES CRÈCHES COLLECTIVES

Les enfants sont accueillis par groupe d'âge (bébés, moyens, grands) dans des espaces de vie adaptés à leur développement et à leur épanouissement. Les crèches permettent d'accueillir les enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans ½. Les équipes se composent, selon la crèche, d'auxiliaires de puériculture, d'agents sociaux, d'éducateurs(trices) de jeunes enfants, d'agents techniques encadrés par une directrice et une directrice adjointe, un(e) médecin, un(e) psychologue et une référente sanitaire infirmière puéricultrice.

CRÈCHE DE DELACROIX (60 ENFANTS)

ADRESSE

27 rue du M^{al} Leclerc
TÉL. 01 45 18 82 57

CRÈCHE DES DAUPHINS (55 ENFANTS)

ADRESSE

4 place Montgolfier
TÉL. 01 49 76 47 40

HORAIRES 8 h - 19 h

FERMETURE 1 semaine à Noël et 3 semaines l'été.

ADRESSE

Maison
de la Petite Enfance
1 rue Maurice Gredat
TÉL. 01 48 93 49 78

HORAIRES 8 h - 19 h

FERMETURE 1 semaine à
Noël et 3 semaines l'été.



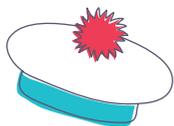
CRÈCHE DES DIABLOTTINS

C'est un multi-accueil de **47 places** (bébés, moyens et grands) géré dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Les enfants y sont accueillis dans les mêmes conditions et au même tarif que dans les crèches municipales.

HALTE-GARDERIE DES PETITS MOUSSES

C'est la seule structure (également gérée en DSP) qui propose un **accueil en demi-journée**. Elle comprend **22 places**, dont **18 en journée complète** et **4 en demi-journée** (mêmes conditions et même tarif que les crèches municipales).

L'équipe se compose de deux auxiliaires de puériculture, d'un agent social et est encadrée par une directrice éducatrice de jeunes enfants. La surveillance médicale générale est assurée par un médecin référent.



ADRESSE

Maison
de la Petite Enfance
1 rue Maurice Gredat
TÉL. 01 48 93 24 40

HORAIRES 8 h - 18 h

FERMETURE 1 semaine à
Noël et 3 semaines l'été.

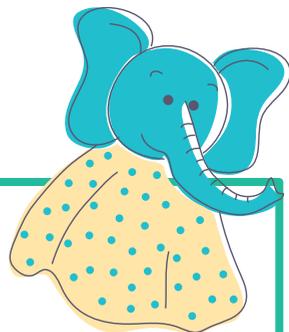


ADRESSE

3/5 avenue
du chemin de Presles

CRÈCHE DES MININOUS

C'est une **crèche privée** de **45 places** qui a récemment ouvert ses portes dans le quartier Panoramis, et dans laquelle **la ville a réservé 10 berceaux**. Ceux-ci sont attribués aux mauritiens dans les mêmes conditions et au même tarif que dans les crèches municipales.



L'ATTRIBUTION DES PLACES

Les dossiers de demande d'inscription en crèche ne sont remis aux parents que lors du Point-Infos qui se tient une fois par mois. L'inscription à cette réunion est possible seulement à partir du 7^e mois de grossesse.

L'attribution se fait lors de commissions, il y en a 5 par an :

- 4 pour la section des bébés (naissances de l'année en cours)
- 1 pour la section des moyens et des grands qui n'ont pas obtenu de place lors des 2 années précédentes

Les places attribuées en commissions privilégient autant que possible la crèche du quartier de résidence. Cependant, il se peut que l'on ne puisse proposer une place que dans la crèche d'un autre quartier de Saint-Maurice, c'est alors à la famille de décider si elle accepte ou non cette place.

LES CONTRATS

Les contrats en crèche collective s'entendent en journées complètes et à l'année. Les contrats en halte-garderie s'entendent en 1/2 journées, en journées complètes et en occasionnel (contrats de 1 mois par exemple).

Les contrats en halte-garderie peuvent être occasionnels (contrats de 1 mois par exemple).

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

C'est un lieu d'informations, de rencontres, d'animations, d'échanges et de dialogues. C'est un espace gratuit au service des familles, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile. Le RPE reçoit les familles à la recherche d'un mode de garde individuel et les accompagne dans leurs démarches.

Le RPE est ouvert **DU LUNDI AU VENDREDI** selon des horaires différents. **UN MERCREDI PAR MOIS**, un point rencontre parents y est organisé (sur rendez-vous).

ADRESSE

4 impasse Junot
TÉL. 01 45 18 82 43

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est destiné aux enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte responsable pour un moment de convivialité, de jeux, d'échanges et de partage. Cet espace privilégié est gratuit, anonyme, sans inscription préalable et animé par des professionnelles. Il se compose d'un espace « bébé » et d'espaces de motricité, de jeux, de lecture, de détente et d'activités créatives.

Le LAEP favorise l'éveil et la socialisation des enfants. Il constitue un lieu d'épanouissement qui les prépare à la séparation d'avec leurs parents, afin de permettre à ces derniers une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Il favorise également les échanges entre adultes et a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement de certaines familles.

UN LUNDI SUR DEUX de 14 h 30 à 17 h 30 (hors vacances scolaires)

ADRESSE

dans les locaux du RPE Impasse Junot - 1^{er} étage
TÉL. 01 45 18 82 43

CENTRE DE PROTECTION INFANTILE MUNICIPAL (CPI)

Le CPI a un rôle essentiellement de prévention. Il propose des consultations médicales et paramédicales (examens, vaccinations). **C'est aussi un lieu d'accueil, de rencontres, d'informations et de conseils** pour toutes questions concernant les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. L'équipe se compose de la responsable (infirmière), d'un(e) médecin, d'un(e) auxiliaire de puériculture.

LUNDI-JEUDI 10 h - 16 h (pesées, conseils, inscriptions sur RDV). **MARDI** 9 h 20 - 12 h 40 et 15 h - 18 h 20 (consultation médicale sur RDV)

ADRESSE

Maison de la Petite Enfance
1 rue Maurice Gredat
TÉL. 01 45 18 81 41

CIRCONSCRIPTION D'ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE MAISONS-ALFORT

PUÉRICULTRICE DU SECTEUR PMI

Elle peut se déplacer à domicile et répondre aux questions concernant le développement, la santé et l'alimentation de l'enfant.

ASSISTANTES SOCIALES

Elles interviennent pour tous problèmes familiaux.

Ces services sont gratuits et pris en charge par le Conseil départemental.

TÉL. 01 41 79 58 90

TÉL. 01 41 79 58 90